



**LA DOUBLE North Sails 2020  
39EME EDITION  
Port-Choiseul (Versoix)  
SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020  
AVIS DE COURSE**

Président du comité d'organisation : Benjamin Curti  
Directeur de course : Benoit Deutsch  
Président du Jury : Rob Veenhof

## **1. Organisateur**

Club Nautique de Versoix (CNV)  
35, chemin des Gravieres  
CH 1290 Versoix  
Tél. +41 22 755 35 00  
Fax +41 22 755 53 44  
<http://www.cnv.ch>

## **2. Lieu et date**

La course se déroulera le samedi 26 septembre 2020 dans le petit-lac.

## **3. Règles**

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile de World Sailing (RCV).
- Le règlement ACVL – SRS en vigueur
- Les instructions de course (IC) et leurs annexes
- Le règlement du Championnat du Petit Lac
- La langue officielle est le français

## **4. Amendements**

Pour tous les participants à **La Double North Sails**, la règle 51 RCV ne s'applique pas, les ballasts et quilles mobiles sont donc autorisés et, pour les concurrents des classes autres que la NJ-TCFX, leur utilisation devra respecter l'article 52 RCV

Pour les participants dans la classe NJ-TCFX, la règle 52 RCV ne s'applique pas. Pour tous les autres participants la règle 52 RCV s'applique.

Pour les classes NJ, M2, M3 la règle 49 RCV ne s'applique pas. L'usage des trapèzes est admis pour autant qu'ils figurent dans le certificat de jauge, et que les règles de classes l'autorisent.

Les règles 26, 29.2, 44.1 sont modifiées par les instructions de course

## 5. Admissibilité

Les participants doivent être membres d'un club affilié à Swiss Sailing ou autre d'une association affiliée à une autorité nationale reconnue par World Sailing.

La régata est ouverte aux bateaux des classes :

NJ-TCFX, TCF1, TCF2, TCF3, TCF4 & multicoques M2 & M3

## 6. Publicité

La publicité est autorisée conformément aux directives de Swiss Sailing.

Les bateaux sont tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 7. Inscriptions

L'inscription à **la Double North Sails** se fait en ligne sur le site : **Manage2Sail**

La confirmation des inscriptions, le retrait des instructions de course, l'achat des licences, ainsi que la remise de la balise se fera le **LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 DE 17H00 à 21H00** sous la tente sur l'esplanade de Port-Choiseul. Un apéritif dinatoire vous sera proposé après **LE BRIEFING** de 18h30 proposé en collaboration avec North Sails.

Les documents suivants devront être présentés:

- certificat de jauge
- licence de la fédération nationale pour chaque personne présente à bord. Une licence journalière peut être achetées sur place pour un montant de CHF 10.--
- autorisation d'arborer publicité pour les participants des bateaux suisse
- preuve d'assurance en responsabilité civile, CHF 2'000'000.--.

Les régatiers qui, pour des raisons de distance uniquement, ne pourraient pas se déplacer le vendredi soir, une confirmation d'inscription est possible le samedi matin de 8h à 9h uniquement sur demande avant le vendredi 25 septembre 2020 17h et jusqu'à concurrence de dix bateaux à : [regates@cnv.ch](mailto:regates@cnv.ch)

Finance d'inscription :

Les inscriptions reçues jusqu'au dimanche 20 septembre 2020 :

- CHF 100.- comprenant 6 tickets raclette valables du vendredi 25 septembre 18h au dimanche 27 septembre 19h.
- Pour les membres du CNV : CHF 70.- comprenant 6 tickets raclette valables du vendredi 25 septembre 18h au dimanche 27 septembre 19h.

Après le 20 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 17h. et pour tout le monde:

- CHF 130.- comprenant 6 tickets raclette valables du vendredi 25 septembre 18h au dimanche 27 septembre 19h.

Remarques importantes :

- Le comité de course se réserve le droit de déclasser tout concurrent qui n'aurait pas payé sa finance d'inscription à la régata ;
- Les concurrents ont l'obligation d'accepter de transporter et de prendre soin d'un équipement électronique qui leur est confié destiné à la sécurité et à la dynamique de la course (balise GPS).



## 8. Programme

Vendredi 25 septembre :

- Confirmation d'inscription et raclette d'ouverture : 17h à 21h
- Briefing et apéritif dinatoire 18h30

Samedi 26 septembre 2020

- Signal d'attention : dès 11h50
- Clôture de la régate : 24h
- Tente animée avec raclette 10h au dimanche matin 02h

Dimanche 27 septembre 2020

- Remise des prix et apéritif : 17h 30
- Raclette de clôture 17h-20h

## 9. Parcours

Un seul parcours pour tout les concurrents

Premier départ NJ-TCFX, TCF1, TCF2 & M2, M3

Deuxième départ TCF3 & TCF4

Parcours :

- Départ Port-Choiseul
- Promenthoux ( porte )
- Port-Choiseul avec bouée de passage
- Genève ( porte )
- Port-Choiseul avec bouée de passage

## 10. Sécurité

Le port du gilet est obligatoire si les feux d'attention sont déclenchés sur le lac.

## 11. Classements

Un classements en temps compensé, toutes classes confondues

Un classement séparé en temps compensé pour les classes TCF1, TCF2, TCF3 & TCF4

Un classements en temps réel toutes classes confondues

Un classement en temps réel pour les classes NJ-TCFX, M2, M3, et pour les séries ACVL à partir d'un minimum de 5 bateaux

Tirage au sort de nombreux prix pour les participants présents à la distribution des prix. Les prix non-retirés le soir même, seront redistribués.

## 12. Responsabilités et assurances

Les concurrents participent à la régate à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

Chaque bateau participant doit présenter selon l'Ordonnance de la Navigation Intérieure une assurance valide en responsabilité civile d'un montant minimum de CHF 2'000'000.-- et valable en compétition.